

Image not found or type unknown



Achat d un bien immobilier

Par **REGENBOGEN**, le **23/02/2009** à **14:06**

Bonjour,

tétant en instance de divorce, je me suis aperçu que mon "ex" femme avait contractée un credit auprès de notre banque pour l achat d'une maison pour ses parents. J ai porté plainte pour faux et usage de faux et j aimerais savoir si je peut me retourner contre ma banque ?
Merci par avance